

CSE du 13 octobre 2022

Déclaration commune

Monsieur le Ministre,

Les organisations CGT, FSU, FO, SE-UNSA, SNALC, Sud Éducation, FCPE expriment leur étonnement devant votre absence d'expression vis-à-vis des annonces sur la réforme de la voie professionnelle.

Les personnels des lycées professionnels découvrent au fil des interventions présidentielles les mesures phares d'une réforme qui s'impose sans concertation : augmentation de 50 % de la durée des stages, gratification des élèves, révision des cartes de formation et autonomie des établissements.

L'augmentation du temps de stage entraînera moins d'heures d'enseignement dans nos lycées. Sous couvert d'autonomie renforcée, des expérimentations pourront être menées permettant de ne pas respecter les grilles horaires disciplinaires nationales. Le français et les maths seraient à privilégier car considérés comme des « savoirs-fondamentaux ».

Que restera-t-il alors pour les autres enseignements généraux qui favorisent l'émancipation des élèves ? La volonté de renvoyer la ventilation du volume d'enseignement général au niveau local impliquerait une remise en cause du caractère national des diplômes professionnels. Nos organisations syndicales sont fermement attachées au principe d'égalité de notre école républicaine et revendiquent le maintien d'une grille horaire nationale pour toutes les filières professionnelles. Elles sont attachées à la dimension émancipatrice de la formation des jeunes à laquelle participent toutes les disciplines.

La diminution du temps scolaire et la disparition de certaines formations avec la restructuration des cartes de formation percuteront notamment les enseignant·es de matières professionnelles pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion.

Les fermetures et ouvertures de filières dans les établissements seraient décidées uniquement au prisme des besoins locaux de main-d'œuvre ce qui va considérablement réduire les choix de formation des élèves. Nous refusons que l'avenir professionnel de nos jeunes lycéen·nes soit conditionné à des métiers en tension pour la plupart en raison de leurs conditions salariales et de travail déplorables

Pour nos organisations, la carte des formations doit évoluer dans l'intérêt général du pays au prisme des grands enjeux écologiques, de la prise en charge du grand âge, de la nécessaire réindustrialisation, du numérique...

D'aucune façon, elle ne doit se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises : chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son lycée professionnel, doit pouvoir trouver la formation de son choix.

Nombreuses sont les entreprises qui ne peuvent pas proposer à nos élèves l'intégralité des plateaux techniques et des activités développées dans leur filière professionnelle. Seuls les lycées professionnels forment à l'ensemble des savoirs et savoir-faire indispensables à l'obtention d'un diplôme et à une meilleure insertion professionnelle ou à des poursuites d'études réussies.

Ce projet veut imposer dès la classe de 5^{ème} de collège un dispositif « avenir » consistant à dédier une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises. Pour nos organisations, il faut renforcer les missions et le nombre de personnels d'orientation et préparer les collégien·nes à tous les

parcours d'orientation sans exception.

Monsieur le Ministre, nos organisations CGT, FSU, FO, SE-UNSA, SNALC, Sud Éducation, FCPE attendent des réponses de votre part aux inquiétudes d'une profession déjà fatiguée et malmenée par la réforme de 2018.

La réforme des lycées professionnels que veut imposer le président E. Macron aux élèves et aux personnels de LP constitue un véritable danger pour l'avenir d'un tiers de la jeunesse lycéenne, pour nos métiers et pour la formation professionnelle initiale.

Nos organisations appellent à une grève d'ampleur le 18 octobre avec le soutien de la FCPE et à construire collectivement les suites de cette première étape de mobilisation jusqu'au retrait de ce projet de contre-réforme.